

2022



BERRY

Cup



TROPHÉE DES CHAMPIONS

GUIDE TECHNIQUE PROGRAMME OFFICIEL

ORGANISATION



TROPHÉE DES CHAMPIONS

MAVIC Cup

BERRY ALLOC

Samedi 1^{er} Octobre 2022

LIGNAC (36) - Les Hérolles (86)

DEPART 11H30

AIGURANDE (36)

Epreuve comptant pour le Challenge



RAYMOND POULIDOR



Courses d'attente - **MINI TOUR BLANCOIS**



CATÉGORIES Benjamins et Minimes

Organisation Vélo Club Blancois



Avec le concours de l'UC Aigurande



Le Trophée des Champions, course cycliste Elite Nationale créée en 1998, a évolué au fil du temps en devenant une épreuve d'un jour incontournable du paysage cycliste national et après laquelle plus de 300 anciens participants sont devenus professionnels. Le Trophée des Champions a souvent été primé avec des labels FFC ou UCI et surtout était entre 2015 et 2021, la " Super Finale " des Coupes de France des Clubs de Divisions Nationales.

En 2022, cette épreuve dont le C.O.M.C. a donné la délégation à l'US Argentonnaise Cyclisme pour organiser cet évènement, sera une manche du prestigieux et nouveau Challenge Raymond Poulidor R.O.C.C.

Le club organisateur sous la présidence d'Isabelle PASQUET et de Lilian SUIRE (Directeur de Course), va accueillir cette année le plus beau plateau de participation depuis son existence, puisque 40 équipes de 5 coureurs seront sélectionnées (N1, N2, N3, HN et équipes étrangères).

A cette occasion, MAVIC qui est un des partenaires du Challenge Raymond Poulidor R.O.C.C. a décidé de s'associer à cette épreuve et en conséquence l'édition 2022 devient :

TROPHÉE DES CHAMPIONS  **Cup** 

Contact Organisation : US Argentonnaise Cycliste

Lilian SUIRE - 9 Allée des Marronniers - 86290 LA TRIMOUILLE - Tel : 06 88 75 08 49

Mail : suire.lilian@orange.fr

Engagements par internet : www.ffc.fr avant le Dimanche 25 Septembre 2022 à 20h00

Samedi 1^{er} Octobre 2022

23^e Trophée des Champions Mavic Cup BERRYALLOCC

Manche du Challenge Raymond Poulidor ROCC 2022

Course Cycliste Elite FFC 1.12.1

Epreuve en ligne de 184,5 km

Départ fictif : Lignac (36) Face à la salle des fêtes

Départ réel : Les Hérolles (86) Avenue de la Barre

Arrivée : Aigurande (36) Avenue de la République

FORMALITÉS D'ACCUEIL

TROPHÉE DES CHAMPIONS  **Cup** 

Toutes les formalités d'accueil auront lieu à la permanence :

Samedi 1^{er} Octobre de 8h15 à 11h15 à la Salle des Fêtes – LIGNAC (36370)

GÉNÉRALITÉS

Ouvrant droit à la ligne d'arrivée : ORGANISATION, PRESSE, OFFICIELS, JURY.

N'ouvrant pas droit à la ligne d'arrivée : INVITÉS, CARAVANE et autres badges.

BANDEAUX VÉHICULES :

Tous les véhicules de l'échelon "course", caravane publicitaire, suiveurs, presse et organisation doivent être munis d'un pare-soleil officiel.

SOMMAIRE

Formalités d'accueil / Généralités	Page : 2
Le mot de la présidente de l'US Argenton Cyclisme	Page : 3
Coordonnées des responsables	Page : 4
Palmarès du Trophée des Champions	Page : 5
Les officiels 2022	Page : 6
Les dotations de l'épreuve	Page : 7
Les consignes de sécurité	Page : 8-9
Liste des opérations de départ	Page : 10
Liste des opérations d'arrivée	Page : 10
Partenaires officiels du Trophée des Champions	Page : 11
Tableau itinéraire et horaires	Page : 12 -13
Plan des installations de départ (LIGNAC)	Page : 14
Plan des installations d'arrivée (AIGURANDE)	Page : 15
Carte et profil du parcours	Page : 16 -17
Circuit final et profil	Page : 17
Règlement particulier de l'épreuve	Page : 18-19
Règlement du challenge du Meilleur Grimpeur	Page : 20
Règlement du challenge des Points Chauds	Page : 20

LE MOT DE MADAME LA PRÉSIDENTE

L'US Argenton Cyclisme, club formateur avec son école de cyclisme mais aussi avec sa formation d'arbitres, propose un minima d'épreuves.

Nous gardons tout de même de beaux succès populaires, avec l'organisation du Triangle Sud Berry, course à étapes se déroulant dans notre Bas Berry avec la traditionnelle course semi-nocturne d'Argenton sur Creuse. Ce Challenge regroupe plus de 700 coureurs provenant de toute la France sur 7 jours de compétition.

Notre programme sportif se termine avec l'organisation de l'épreuve du Trophée des Champions, Finale du challenge Raymond Poulidor, dont le C.O.M.C. a donné délégation à l'US Argenton.

L'US Argenton est très fier d'avoir l'honneur d'organiser cette manifestation cycliste qui est l'une des plus prestigieuses courses du calendrier cycliste Elite Amateur.

Lors de cette journée, une course d'attente Benjamins & Minimes va avoir lieu, cette épreuve faisant partie du Mini Tour Blancois avec le concours de l'UC Aigurande.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés financièrement ainsi que tous les bénévoles, les sympathisants, les communes qui s'investissent tout au long de l'année et contribuent à l'élaboration des différentes organisations avec un fonctionnement de qualité.

Isabelle PASQUET

Présidente de l'US Argenton Cyclisme



COORDONNÉES DES RESPONSABLES

Présidente US Argenton.....	PASQUET Isabelle.....	06 84 56 20 07
Directeur d'épreuve.....	SUIRE Lilian.....	06 88 75 08 49
Trésorier.....	BARRE Michel.....	06 01 78 33 87
Secrétariat Permanence.....	BIGAUD Yannick.....	06 83 32 15 22
Secrétariat Classements.....	LAFARGUE Frédéric.....	06 18 01 19 07
Référent Sécurité.....	SOUBISE Daniel.....	06 37 87 51 02
Relations Presse.....	DAVID Guillaume.....	06 87 64 34 00
Relations Équipes.....	SUIRE Lilian.....	06 88 75 08 49
Responsable Caravane Pub.....	PHILIPPE Robert.....	06 16 03 01 18
Responsable Chauffeurs Voitures.....	RIBARDIERE Jean-Marie.....	06 14 43 76 16
Responsable Motos.....	SOUBISE Daniel.....	06 37 87 51 02
Responsable Ouverture Course.....	BRULON Guy.....	06 84 17 31 71
Relation Publique et Protocole.....	CLEMENT Denis.....	06 80 01 57 40
Responsable Restauration Départ.....	BERGER Nathalie.....	07 89 22 24 89
Responsable Restauration Arrivée.....	AUBRUN Karine.....	06 82 03 49 50
Responsable Villages Partenaires.....	BARRE Nicole.....	06 21 59 18 27
Responsable Village Départ.....	BOUILLAUD Franck.....	06 76 51 42 73
Responsable Village Arrivée.....	GAILLARD Henri.....	06 77 82 81 07
Radio Tour.....	PECQUENARD Henri.....	06 73 26 51 97
Responsable Communication.....	SOUBISE Daniel.....	06 37 87 51 02
Logistique & Matériel.....	CARION Jean-Pierre.....	06 33 32 17 14
Logistique US Argenton.....	GAILLARD Henry.....	06 77 82 81 07
Logistique UC Aigurande.....	AUBRUN Karine.....	06 82 03 49 50
Logistique VC Blancois.....	MARTINO Georges.....	06 95 07 50 71
Médecins.....	Dr MONTOUX Michel.....	06 80 06 55 74
	Dr CHAMFLY Véronique.....	06 86 55 03 42

EN CAS D'URGENCE (IN CASE OF EMERGENCY)

Directeur de Course : Lilian SUIRE
06 88 75 08 49

suire.lilian@orange.fr

Hôpitaux : Le Blanc 02.54.28.28.28
Châteauroux 02.54.29.60.00
La Châtre 02.54.06.54.54
Guéret 05.55.51.70.62



TROPHÉE DES CHAMPIONS

MAVIC

Cup

BERRY  ALLOC

PALMARES DU TROPHÉE DES CHAMPIONS

1998	1 ^{er} Thibault (AS Corbeil-Essonnes)	2 ^e Boulet (CC Étupes)	3 ^e Bodyk (Team Besson)
1999	1 ^{er} Sobinski (GSC Blagnac)	2 ^e Planchaud (CG Orléans)	3 ^e Anquetil (USSA Pavilly-Barentin)
2000	1 ^{er} Pofilet (CC Étupes)	2 ^e Cho (Cycle Poitevin)	3 ^e Luminet (CR4C Roanne)
2001	1 ^{er} Lucchini (Vellutex)	2 ^e Gryschenko (Vellutex)	3 ^e Yon (VC Rouen)
2002	1 ^{er} Pivois (UC Châteauroux)	2 ^e Médina (AVC Aix-en-Provence)	3 ^e Champeymont (AVC Aix-en-Prov)
2003	1 ^{er} Champeymont (AVC Aix-en-Prov)	2 ^e Pivois (UC Châteauroux)	3 ^e Cavet (VC Évreux)
2004	1 ^{er} Mainguenaud (Agritubel Loudun)	2 ^e Moncomble (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Beppu (VC La Pomme)
2006	1 ^{er} Fröhlinger (SC Sarreguemines)	2 ^e Ravaleu F. (Team Bigot)	3 ^e Ravaleu S. (VC Rouen)
2007	1 ^{er} Lalouette (CC Nogent-sur-Oise)	2 ^e Tronet (Roubaix-Lille Métropole)	3 ^e Galland (Auber 93)
2008	1 ^{er} Houanard (Chambéry CF)	2 ^e Tanner (VC La Pomme-Marseille)	3 ^e Vichot (CR4C Roanne)
2009	1 ^{er} Hurel (Vendée U)	2 ^e Jalabert (Agritubel)	3 ^e Pedersen (Team Capinordic)
2010	1 ^{er} Kangert (EC Saint-Étienne)	2 ^e Pineau (Roubaix-Lille Métropole)	3 ^e Foisnet (Team Véranda Rideau)
2011	1 ^{er} Kurek (Cycle Poitevin)	2 ^e Bacon (Auber 93)	3 ^e Colin (Roubaix-Lille Métropole)
2012	1 ^{er} Bichot (Team Véranda Rideau)	2 ^e Gatskiy (Track Astana)	3 ^e Koretzky (La Pomme-Marseille)
2013	1 ^{er} Olejnik M. (USSA Pavilly-Barentin)	2 ^e Vermeulen (Roubaix-Lille Métrop)	3 ^e Rossetto (Big Mat-Auber 93)
2014	1 ^{er} Denz (Chambéry CF)	2 ^e Gerbaud (Océane U-Top 16)	3 ^e Raibaud (CR4C Roanne)
2015	1 ^{er} Cardis (Vendée U)	2 ^e Sauvage (CR4C Roanne)	3 ^e Guillonnet (VC Toucy)
2016	1 ^{er} Lauk (Team Pro Immo N.Roux)	2 ^e Barbier (VC Rouen 76)	3 ^e Guglielmi (CR4C Roanne)
2017	1 ^{er} Guglielmi (CR4C Roanne)	2 ^e Chancrin (Bourg en B. Ain Cycl.)	3 ^e Geniets (Chambéry CF)
2018	1 ^{er} Raibaud (CR4C Roanne)	2 ^e Dassonville (CC Nogent-sur-Oise)	3 ^e Van Niekerck (Sud-Ouest Cyclisme)
2019	1 ^{er} Verger Simon (Chambéry CF)	2 ^e Urruty Maxime (Team Pro Immo)	3 ^e Bacon Romain (CC Nogent-sur-O)
2021	1 ^{er} Guichard Mickaël (Team Pro Immo)	2 ^e Vauquelin Kévin (VC Rouen 76)	3 ^e Théot Killian (CC Nogent-sur-Oise)

 **Ambulance**
P. LEBLANC

*La Réponse
à votre attente !*

CHÂTEAUROUX
02.54.34.56.56

ARGENTON / CREUSE
02.54.01.19.44



COMITÉ D'HONNEUR

François BONNEAU.....Président de la Région Centre Val de Loire
 Marc FLEURET.....Président du Département de l'Indre
 Gérard MAYAUD.....Vice-Président du Conseil Départemental de l'Indre
 Florence PETIPEZ.....Vice-Présidente CD 36, Commission des Sports
 Lydie LACOU.....Conseillère Départementale de l'Indre
 Mathieu MOREAUX.....Président de la Communauté de Communes (M.O.V.A.)
 Michèle BALLETT.....Maire de Lignac, Vice-Présidente de la CDC M.O.V.A.
 Virginie FONTAINE.....Maire d'Aigurande, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Indre
 Christian ROBERT.....Conseiller Départemental
 Jean-Charles VARESCON...Maire de Coullonges-Les-Hérolles
 Mesdames & Messieurs les Maires des Communes traversées.

Présidente US Argentonnaise Cycliste

Isabelle PASQUET

Directeur Épreuve

Lilian SUIRE

Vice-Président US Argenton Cycliste

Denis CLEMENT

Secrétariat Général USA

Adrien LAFORÊT

Trésorerie Générale USA

Michel BARRE

Caravane Publicitaire

Adrien LAFORET

Invités Parc Auto

Jean-Marie RIBARDIERE, Francis GRANDON

Responsables Village des Partenaires

Karine AUBRUN, Nicole BARRE

Informatique, Permanence, Classements

Henri LAFARGUE, Brigitte LAFARGUE

Photo Finish

STS

Protocole

Denis CLEMENT, Lilian SUIRE

Structures Contrôle médical

Claude SIMONNEAU, Jean-Charles DEVILLE,

Bernard CHARBONNIER

Responsable Presse

Guillaume DAVID

Restauration

Nathalie BERGER et le comité des fêtes de Lignac

Danielle AUBRUN et l'UC Aigurande

Responsables Matériel

Jean-Pierre CARION, Michel PIET

Président du Jury

Yves NOUHAUD

Membres du Jury

Alexandre NOUHAUD, Maurice MARLAUD

Auguste HÉRISSE

Juge à l'arrivée

Isabelle MOREUX

Arbitres Motos

Cyrille MESLET, Camille MEUNIER

Arbitre Balai

Marie-France GODINEAU

Service Médical

Dr Michel MONToux, Dr Véronique CHAMFLY

Ambulances

Ambulances LEBLANC Châteauroux

Radio Tour

Henri PECQUENARD

Ouverture Course

Michel BARRE

Sécurité

Réfèrent Sécurité : Daniel SOUBISE

Service d'ordre : Gendarmerie Nationale EDSR Indre

Responsables Motos

Daniel SOUBISE – Hacen AIT SLIMANE

Moto Info

Philippe AUGRAS – Michel DUJARDIN

Car Balai

Philippe MORILLON

Speakers

Rémi FILLON, Jérôme DALLOT

Photographes

Sylvain RAVE, Guillaume DAVID, Amélie BARBOTIN

Morgane BEZANNIER

Village Départ

Gérard CHEZEAUX, Franck BOUILLAUD, Jacky SAUZIN,

Jean-Marie RABIS

Village Arrivée

Henry GAILLARD, Michel PIET, Jean-Pierre CARION,

André ANTIGNY

Dépannage

MAVIC-BSC-Véhicule U19 Fenioux

Radios

Philippe AUGRAS

Sonorisation / Podium Arrivée

Odase, ville d'Aigurande

DOTATION DE L'ÉPREUVE

TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup BERRY  ALLOC

1 ^{er}	305€
2 nd	229€
3 ^{ème}	183€
4 ^{ème}	152€
5 ^{ème}	122€
6 ^{ème}	107€
7 ^{ème}	84€
8 ^{ème}	69€
9 ^{ème}	46€
10 ^{ème}	30€
11 ^{ème}	26€
12 ^{ème}	23€
13 ^{ème}	23€
14 ^{ème}	23€
15 ^{ème}	18€
16 ^{ème}	18€
17 ^{ème}	18€
18 ^{ème}	18€
19 ^{ème}	15€
20 ^{ème}	15€

1524€ - 20 PRIX

Meilleur Grimpeur : 100€

Challenge des Points Chauds : 100€

Challenge par Equipes : 100€

La présence de l'ensemble des coureurs récompensés est obligatoire au protocole de l'arrivée du Trophée des Champions qui sera organisé sur le podium protocolaire à partir de 16h15.

PROTOCOLE

Classements	Echarpes	Fanions
Leader	Mairie d'Aigurande	Berry Alloc
2 ^{ème}	Mairie de Lignac	CDC MOVA
3 ^{ème}	Région Centre Val de Loire	Sodimass
Rush	Art Elec	SA Guignard RBH Industrie
Meilleur Grimpeur	Initiative Indre	Math Prévaris Tps Desbarres
Jeune U21	Vélo Elec	Garage Yvernault Easydis
Combatif	SAS Labrux	BHM Garage Desbroches
Combiné	Spie	GP Location Groupe Faurie
Fair-Play	Mairie Coulonges Les Hérolles	Transgourmet Garage Brugier
1 ^{er} Français	Mademoiselle Desserts	Garage Jaroussat MMA Meunier
1 ^{er} Etranger	U Express	Menuiseries Berneron Crédit Agricole Garage Dupont
L'Équipe du Jour	Conseil Départemental 36	Groupama Intermarché
Trophée des Champions	MAVIC	ROCC ARPAD



CENTRE OUEST

BÉLÂBRE – SAINT-BENOÎT-DU-SAULT
AIGURANDE – ÉGUZON-CHANTÔME
ARGENTON-SUR-CREUSE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup BERRY ALLOC

ASSURANCE ACCIDENT

Tous les véhicules devront être assurés pour le risque d'accident au tiers, pour toutes les personnes transportées, et pour toute dégradation matérielle. Le comité d'organisation décline toute responsabilité pour tout accident dont les pilotes pourraient être en cause ou victimes. En cas d'accident survenu sur le parcours pendant l'épreuve, les responsables voudront bien en aviser la permanence dans les 24 h.

À L'ATTENTION DU SERVICE D'ORDRE

Seuls les véhicules munis d'un pare-soleil **TROPHÉE DES CHAMPIONS MAVIC Cup BERRY ALLOC** pourront circuler sur les épreuves et dans le sens de la course uniquement.

Les véhicules autorisés à franchir la ligne d'arrivée possédant un macaron rouge sont : Voiture délégué Sécurité, Voiture Ouvreuse, Voiture Directeur d'épreuve, Voitures/Motos du corps arbitral, Voitures Médecins, Ambulances et Voiture Balai.

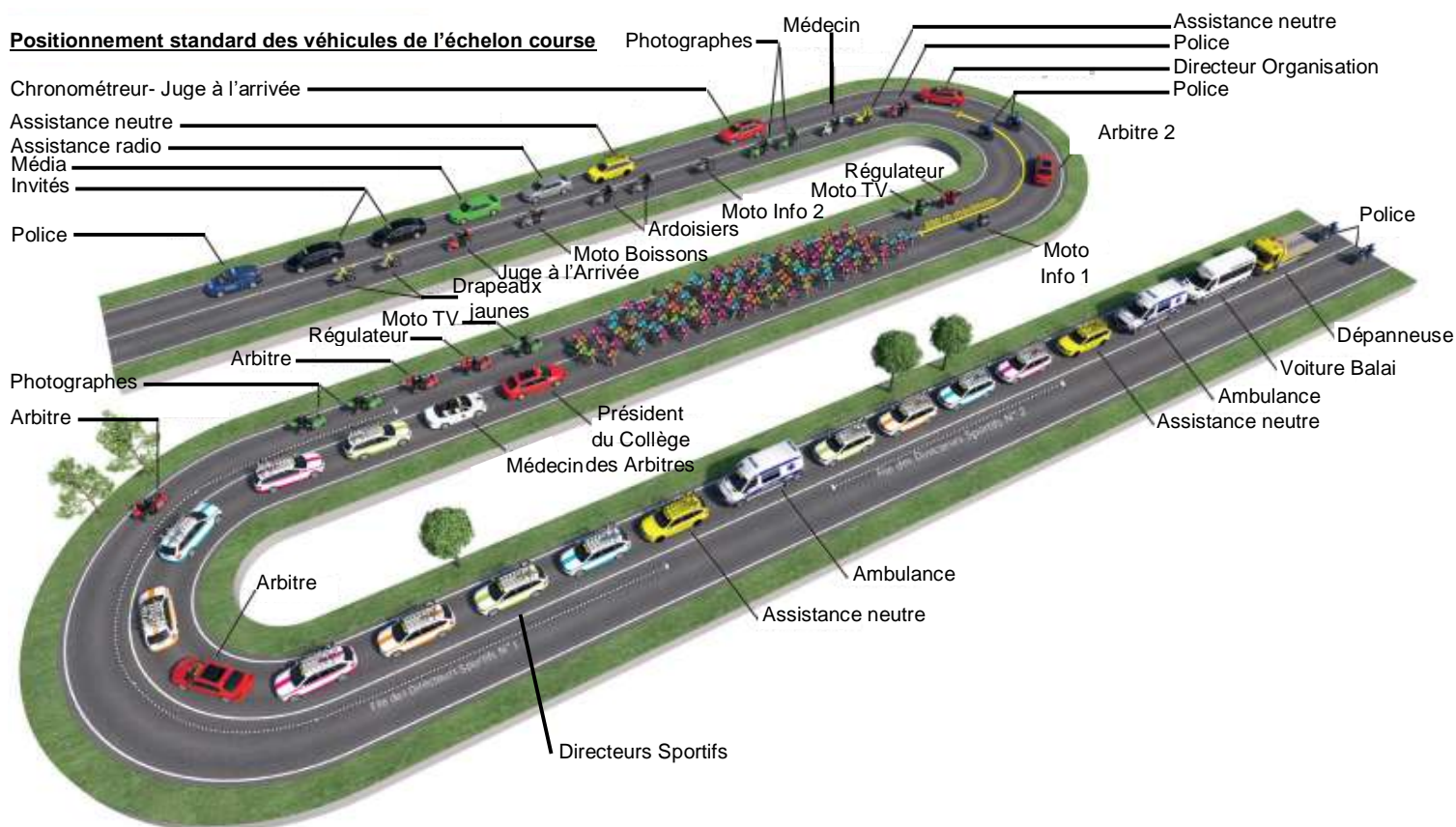
RAPPEL

Conformément au règlement en vigueur, tous les véhicules doivent rouler en feux de croisement. Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tout le monde (conducteurs et passagers). L'usage du téléphone portable pour le chauffeur est strictement interdit.

À L'ECHELON COURSE

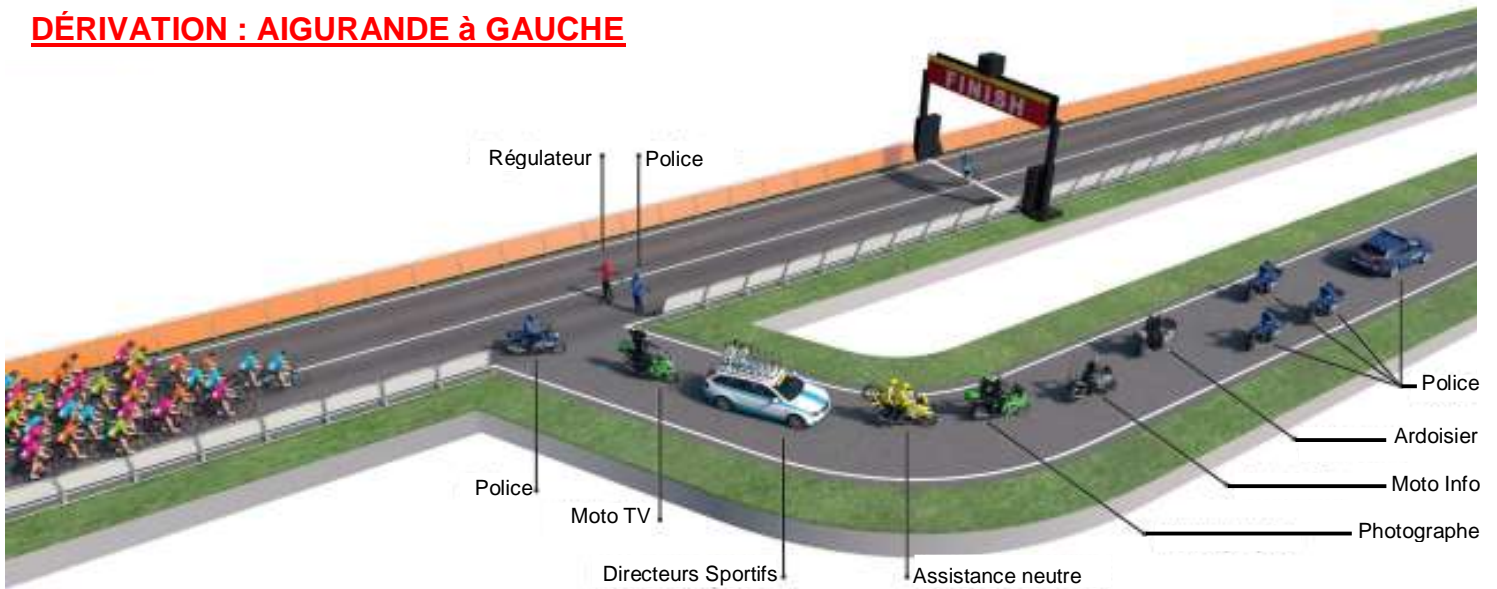
Conformément au règlement en vigueur, tous les pilotes de véhicules (voitures et motos) doivent être licenciés FFC pour la saison 2022.

LE SCHÉMA DE COURSE



LA DÉRIVATION

DÉRIVATION : AIGURANDE à GAUCHE



La dérivation

A l'arrivée de chaque épreuve, tous les véhicules non autorisés à franchir la ligne d'arrivée doivent emprunter la dérivation mise en place par l'organisation.

Si la dérivation est à droite, les véhicules serreront la droite de la chaussée sur une seule file afin de négocier cette dérivation en toute sécurité et ne pas gêner le retour de coureurs attardés dans la file des directeurs sportifs.

Si la dérivation est à gauche, les véhicules se rangeront sur la voie de gauche afin de laisser la voie de droite libre et ne pas gêner le retour de coureurs attardés dans la file des directeurs sportifs.



NB : le véhicule ouvreur et les motos liées aux fonctions ci-dessus sont aussi autorisés à franchir la ligne d'arrivée, ceux-ci seront identifiés par un rond rouge.



L'ÉCLAIRÉE BELLE
en Limousin.

Les Amis de Raymond POULIDOR et
André DUFRAISSE (A.R.P.A.D.)
www.poulidor.fr

Les véhicules autorisés à franchir la ligne d'arrivée

Seuls les véhicules suivants sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée :

- Véhicules direction de l'organisation,
- Véhicules commissaires,
- Véhicules médecins,
- Ambulances,
- Voiture balai.

TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup

BERRY  ALLOC

Lignac (36) - Aigurande (36)

LISTE DES OPÉRATIONS DE DÉPART : LIGNAC (INDRE) - Samedi 1^{er} Octobre Salle des Fêtes**Accueil des Équipes et Organisation Logistique et Technique**

FLÈCHAGE VERT

=> Permanence :Lieu : Salle des Fêtes, près de la Mairie, LIGNAC : 8H15 à 11H30
06.83.32.15.22 (Y.BIGAUD)

Contrôle des licences, Remise des dossards et plaques de cadre 8H20 à 9H50

=> Réunion sécurité avec les chauffeurs, suiveurs, pilotes :

Lieu : Salle des Fêtes, près de la Mairie, LIGNAC : 9H15 à 10H00

=> Réunion des Directeurs Sportifs avec l'Organisation et le Jury des Arbitres :

Lieu : Salle des Fêtes, près de la Mairie, LIGNAC : 10H10 à 10H40

=> Distribution de la liste définitive des partants :

Lieu : Salle des Fêtes, près de la Mairie, LIGNAC : 10H00

Organisation Sportive

FLÈCHAGE BLEU

=> Signature et Présentation des équipes sur le podium du village Départ :

Les Coureurs sont priés de se présenter par équipe par ordre de dossards pour l'émargement au podium.

Lieu : Place de la Mairie, LIGNAC : 10H15 à 11H15

=> Rassemblement et Appel des coureurs :

Lieu : Arche près du Village Départ, LIGNAC : 11H20

=> Départ fictif :

Lieu : LIGNAC, Place de la Mairie jusqu'à Les Hérolles : 11H30

=> Départ réel :

Lieu : Les Hérolles (86) Rue de la Barre : 11H45

Organisation Logistique

Lieu : LIGNAC (Salle des Fêtes)

=> Départ caravane publicitaire : Face à la salle des Fêtes, vers Chaillac : 11H45

Accueil des suiveurs, chauffeurs, pilotes, invités	8h00
Pose des récepteurs-radios au parking officiel	8h15
Ouverture du village Départ	8h15
Restauration des suiveurs	de 9h00 à 10h50
Réunion des pilotes et des chauffeurs	de 9h15 à 10h00
Mise en place des véhicules « course »	11h10
Départ de l'épreuve (sous l'Arche pour transfert en neutralisé aux Hérolles (86))	11h30

LISTE DES OPÉRATIONS D'ARRIVÉE – AIGURANDE (INDRE)

=> Entrée sur le Circuit final du Trophée des Champions :

Caravane : 14h20 Course : 14h55

=> Premier passage sur la ligne d'arrivée :

Caravane : 14h36 (arrêt) Course : 15h11

=> Deuxième passage sur la ligne d'arrivée :

Course : 15h28

=> Troisième passage sur la ligne d'arrivée :

Course : 15h45

=> Quatrième passage sur la ligne d'arrivée : ARRIVÉE (sur la base de 43 km/h)

Course : 16h02

=> Cérémonie protocolaire sur le podium :

Début 10 minutes après l'arrivée avec remise des gerbes, trophées, coupes et écharpes, en présence des différents partenaires et personnalités.

Les coureurs suivants sont attendus en tenue sportive, **le plus rapidement**, sur le podium :Le 1^{er}Le 2^eLe 3^e

Le Meilleur Grimpeur

Le Meilleur Sprinter (Points Chauds)

Le Lauréat du Combiné

Le Plus Combatif

Le Fair-Play

Le Meilleur Français

Le Meilleur Étranger

La Meilleure Équipe (Lauréate du Trophée des Champions 2022).

=> Permanence :

Y. BIGAUD : 06.83.32.15.22 Salle de Convivialité près du stade. 15H00

Organisation et réception des équipes.

=> Salle des Arbitres (classements) : Ecole près du stade

15H00

=> Vestiaires :

Stade 14H30

=> Contrôle médical (pour les coureurs concernés) :

Garderie (Stade).

Heure : tout de suite après l'arrivée du dernier concurrent**=> Classements :**

Podium face à l'arrivée, puis officialisation par les arbitres à la permanence.

=> Salle de Presse :

Salle Mairie - G. DAVID 07 87 64 34 00

=> Permanence matériel :

Véhicule : Fourgon Brugier.

=> Repas du Trophée des Champions : Salle des Fêtes, à partir de 19h00

FLÈCHAGE VERT

FLÈCHAGE JAUNE

FLÈCHAGE ROSE

L'US ARGENTONNAISE CYCLISME PRÉSENTE
LES PARTENAIRES OFFICIELS

TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup BERRY  ALLOC

ORGANISATEURS						
PARTENAIRES DU CHALLENGE RAYMOND POULIDOR ROCC 2022						
PARTENAIRES INSTITUTIONNELS						
PARTENAIRES OFFICIELS						
PARTENAIRES OFFICIELS						
PARTENAIRES MÉDIAS						

MAVIC

BERRY  ALLOC

Samedi 1^{er} Octobre 202223^e TROPHÉE DES CHAMPIONS

Cup

BERRY



ALLOC

Lignac (Indre) / Aigurande (Indre)

"manche du Challenge Raymond Poulidor ROCC"

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 184,5 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcouru	À parcourir		Caravane publicitaire	À 43 km/h	Dernier coureur
DJ VD DJ RE					LIGNAC Lieu de Rassemblement Appel : Face à la Mairie Départ Fictif pour Tour de Présentation par : Rue de la Poste – Avenue de la Liberté – Route des Hérolles – D32 – Bernier – D32 – Les Chillauds – VO (Route des Grandes Hérolles) – Route des Foires – Avenue de la Barre LES HEROLLES (après 5,5 km neutralisés) Départ Réel : (Avenue de la Barre) Avenue de la Barre – Carrefour (D123/D10) – D123 (Route de Bélière) – D15 – Carrefour D15/D32A – D32A – Regeignet – D32A – Les Mats – D32A – Carrefour de la Croix de Bernier D32A/D32 – D32	Mise en Place 11 h 30	11 h 20 11 h 30	
DJ VD			0	184,5	LIGNAC (2^e Fois) Avenue de la Liberté – Place du Bosquet – Avenue de la Liberté – Rue Neuve – Route de Tilly – D44 – Carrefour D44/VO – VO (La Ranchée) – Carrefour de la Croix de Bernier D32A/D32 – D32		11 h 45	
DJ VD DJ RE	PC 1 MG 1	8,1	8,1	176,4	LIGNAC (3^e Fois) Avenue de la Liberté – Place du Bosquet – Avenue de la Liberté – Rue Aliénor d'Aquitaine – Route de Bélière – D53 – Carrefour des Peunelles D53/D118 – D118		11 h 56	11 h 57
DJ VD	PC 2	6,4	14,5	170	LIGNAC (4^e Fois) Avenue de la Liberté – Place du Bosquet – Avenue de la Liberté – Rue de l'Anglin – D36 – Carrefour D36/D36F – D36F – Seillant – D36F – Passebonneau – D36F		12 h 07	12 h 09
DJ RE DJ VD		3,6	18,1	166,4	CHATEAU-GUILLAUME D118 – La Ménardière – D118 – Carrefour D118/D32A – D32A – Regeignet – D32A – Les Mats – D32A – Carrefour de la Croix de Bernier D32A/D32 – D32		12 h 12	12 h 14
	PC 3	7,5	25,6	158,9	CHAILLAC Rond Point D53/D36 – Rue de la Touche – Rue de la Poste – Rue de l'Anglin – D36 – Carrefour D36/D36F – D36F – Seillant – D36F – Passebonneau – D36F	11 h 45 Départ vers Chaillac	12 h 22	12 h 25
DJ RP DJ RE	PC 4 MG 2	8,2	33,8	150,7	LA CHATRE LANGLIN Route des Morins – Route de la Marche – La Place de l'Eglise – Route du Stade – Carrefour VO/D10 – D10 – Carrefour de Bloux D10/D10A – D10A – Mazerolles – D10A	11 h 58	12 h 33	12 h 37
DJ VD DJ RE	PC 5	9,3	43,1	141,4	MOUHET La Grande Maison – Route de St Benoit – Place Henri Lathière – Route du Stade – D10A – Carrefour (D10A/D920) – D920 – La Belle Etoile – D920 – L'Aumône – D920 – Clidier – D920 – Boisrémond – D920 – Carrefour (D920/D36) – D36	12 h 11	12 h 46	12 h 51
DJ RE DJ ID	PC 6 MG 3	5,1	48,2	136,3	LES 5 ROUTES DE PARNAC D36 – Le Quéru – D36 – Argentières – D36	12 h 18	12 h 53	12 h 58
DJ RP	MG 4	8,9	57,1	127,4	EGUZON Rue de la Gare – Rue Athanase Bassinet – Rue Yves Chopin – D36 – Eguzonnet – D45	12 h 30	13 h 05	13 h 11
DJ DD DJ VD	PC 7	9	66,1	118,4	LE PONT DES PILES D45 – Carrefour D45/D72 – D72	12 h 42	13 h 17	13 h 24
	MG 5	2,4	71,8	112,7	LA JARRIGE Route de la Creuse – Route d'Orsennes – D72 – Les Brumales – D72	12 h 46	13 h 21	13 h 28
DJ VD	PC 8	5,3	77,1	107,4	ORSENNES Route d'Eguzon – Rue Jeanne d'Arc – Rue Grande – Rue de la Marche – D21 – Carrefour D21/D21A – D21A – Carrefour D21A/VO – VO (Les Brandes du Chatenet) – Carrefour VO/D91	12 h 50	13 h 25	13 h 33
	PC 9	3,4	80,5	104	SAINT-PLANTAIRE Rue Principale – Route du Lac – D30 – Carrefour D30/VO L'Epinat – VO – Carrefour VO/VO – VO – Le Meignat – VO – La Rochère – VO – La Roche – D36 – Carrefour D36/D91A – D36 – Carrefour D36/D21A – D36 – La Bétoule – D36 – Carrefour D36/D36J – D36J	12 h 57	13 h 32	13 h 40
DJ RE DJ RE	MG 6					13 h 02	13 h 37	13 h 46

DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau

Points spécifiques	Classements	Kilométrage			ITINÉRAIRE 184,5 km Épreuve Cycliste Élite Nationale Catégorie 1.12.1	Heures de passages		
		Partiel	Parcours	À parcourir		Caravane publicitaire	À 43 km/h	Dernier coureur
DJ VD DJ ID	PC 10	11,9	92,4	92,1	LOURDOUEIX SAINT MICHEL Route d'Eguzon - Rue du Lavoir - Route du Collège - Route d'Aigurande - D87 - Carrefour de la Croix Saint Roch D87/D36 - D87 - La Glésolle - D87	13 h 18	13 h 53	14 h 03
DJ VD	PC 11	6,4	98,8	85,7	MONTCHEVRIER Rue du Bois Jeune - La Place - Rue des Peupliers - D72 - L'Age d'en Bas - D72 - Carrefour D72/D990 - D72	13 h 27	14 h 02	14 h 12
	PC 12	6	104,8	79,7	LA BUXERETTE D72 - Carrefour D72/D74 - D72 - Les Chataigniers - D72 - Carrefour D72/D19 - D72	13 h 35	14 h 10	14 h 21
DJ VD	PC 13	6,9	111,7	72,8	SAINT DENIS DE JOUHET Rue du 14 Juillet 1789 - Rue Jean Traversat - Rue George Sand - Rue des Vignes - D54 - Laleuf - D54 - Carrefour du Moulin du Theil D54/D73 - D54 - La Plaine - D54 - Carrefour D54/D41 - D41	13 h 45	14 h 20	14 h 32
	MG 7				CREVANT Route de la Chatre - Route d'Aigurande - D951B - Carrefour D951B/D97 - D951B - Carrefour D951B/VO - VO - Le Plaix - VO - Moulin de Bourdessoule - VO - Bel Air - VO	13 h 57	14 h 32	14 h 45
DJ RE	PC 15	8,6	129,4	55,1	CROZON SUR VAUVRE Place de l'Eglise - Rue Principale - Route d'Aigurande - D73 - Le Vivier - D73 - La Bergère de l'Etang - D73	14 h 09	14 h 44	14 h 57
DJ VD	MG 8				AIGURANDE (1^{er} Fois) Rue de l'Etang - Rue de l'Eglise - Rue du Berry - Place du Champ de Foire - Avenue Rollinat - Route de Méasnes - D73A - D2 - Les Pierres Bures - D2 - Carrefour D2/D48A - D2 - Carrefour D2/D5 - D2	14 h 20	14 h 55	15 h 09
DJ RP		8	137,4	47,1	MEASNES (1^{er} Fois) Rue du Berry - Rue de la Motte - VO - Carrefour VO/VO - VO - Les Gorces - D36 - La Bouzanne - Carrefour D36/VO - VO - Le Gat - Carrefour VO/ZA La Chagnade - VO (ZA La Chagnade) - D990	14 h 26	15 h 01	15 h 16
DJ VD DJ RE	MG 9	4,8	142,2	42,3	AIGURANDE (2^e Fois - 1^{er} Passage sur la ligne) Avenue de la République - Place du Champ de Foire - Avenue Rollinat - Route de Méasnes - D73A - D2 - Les Pierres Bures - D2 - Carrefour D2/D48A - D2 - Carrefour D2/D5 - D2	14 h 36 Arrêt	15 h 11	15 h 26
DJ RE	PC 16	6,9	149,1	35,4	MEASNES (2^e Fois) Rue du Berry - Rue de la Motte - VO - Carrefour VO/VO - VO - Les Gorces - D36 - La Bouzanne - Carrefour D36/VO - VO - Le Gat - Carrefour VO/ZA La Chagnade - VO (ZA La Chagnade) - D990 (Fin du 1 ^{er} Tour)		15 h 18	15 h 34
DJ VD DJ RE	MG 10	4,9	154	30,5	AIGURANDE (3^e Fois - 2^e Passage sur la ligne) Avenue de la République - Place du Champ de Foire - Avenue Rollinat - Route de Méasnes - D73A - D2 - Les Pierres Bures - D2 - Carrefour D2/D48A - D2 - Carrefour D2/D5 - D2		15 h 28	15 h 45
DJ RE	PC 17	6,9	160,9	23,6	MEASNES (3^e Fois) Rue du Berry - Rue de la Motte - VO - Carrefour VO/VO - VO - Les Gorces - D36 - La Bouzanne - Carrefour D36/VO - VO - Le Gat - Carrefour VO/ZA La Chagnade - VO (ZA La Chagnade) - D990 (Fin du 2 ^e Tour)		15 h 35	15 h 52
DJ VD DJ RE		4,9	165,8	18,7	AIGURANDE (4^e Fois - 3^e Passage sur la ligne) Avenue de la République - Place du Champ de Foire - Avenue Rollinat - Route de Méasnes - D73A - D2 - Les Pierres Bures - D2 - Carrefour D2/D48A - D2 - Carrefour D2/D5 - D2		15 h 45	16 h 03
DJ RE		6,9	172,7	11,8	MEASNES (3^e Fois) Rue du Berry - Rue de la Motte - VO - Carrefour VO/VO - VO - Les Gorces - D36 - La Bouzanne - Carrefour D36/VO - VO - Le Gat - Carrefour VO/ZA La Chagnade - VO (ZA La Chagnade) - D990 (Fin du 3 ^e Tour)		15 h 52	16 h 10
DJ VD DJ RE		4,9	174,6	6,9	AIGURANDE (5^e Fois - 4^e Passage sur la ligne) ARRIVEE (Avenue de la République - Ligne droite de 300 mètres)		16 h 02	16 h 21
		6,9	184,5	0				

DJ : Drapeau Jaune
RE : Route Étroite
MG : Meilleur Grimpeur

DD : Descente Dangereuse
RP : Rond-Point
PC : Point Chaud

ID : Îlot Directionnel
VD : Virage Dangereux

PE : Pont Étroit

PN : Passage à Niveau



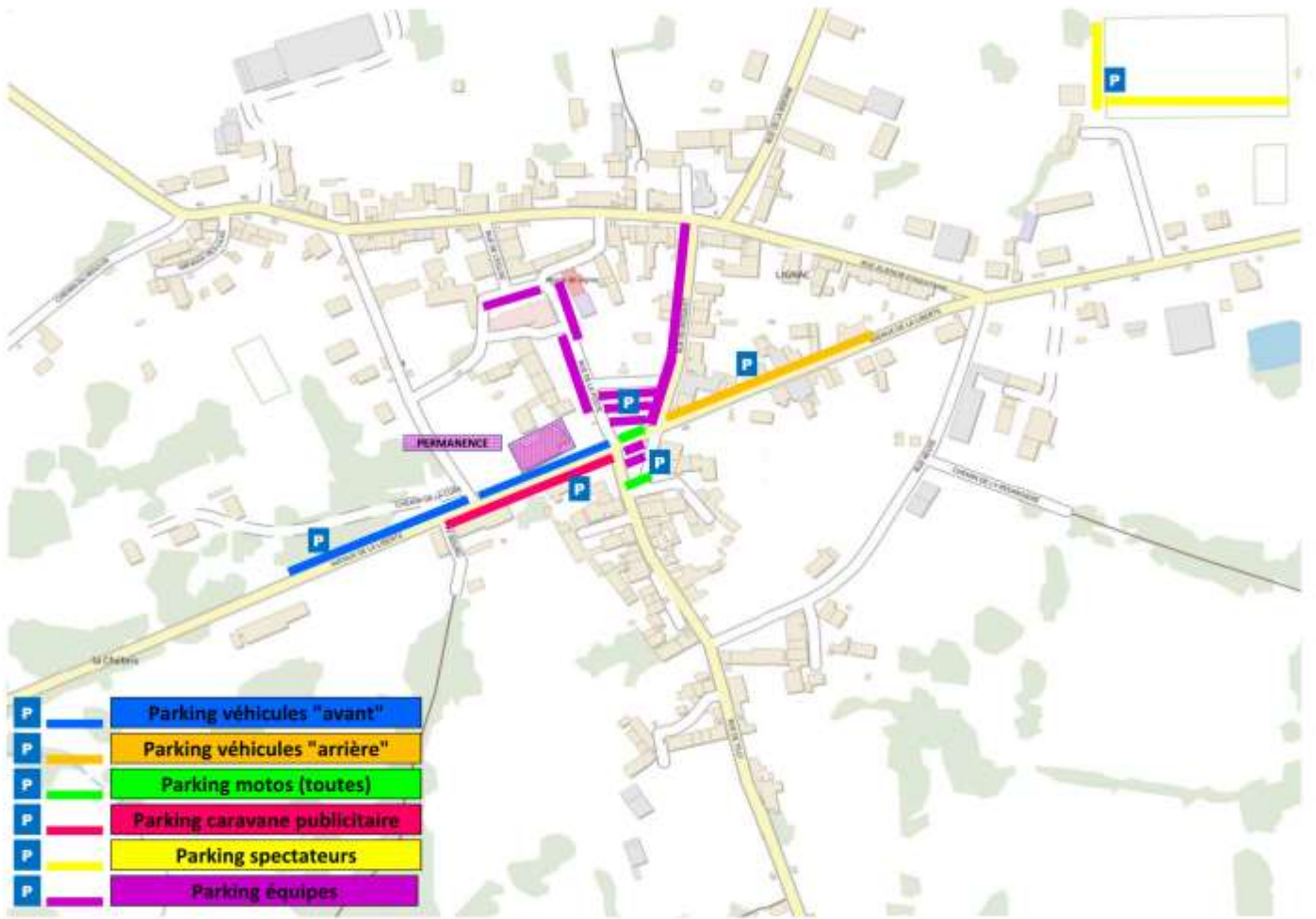
GARAGE DUPONT



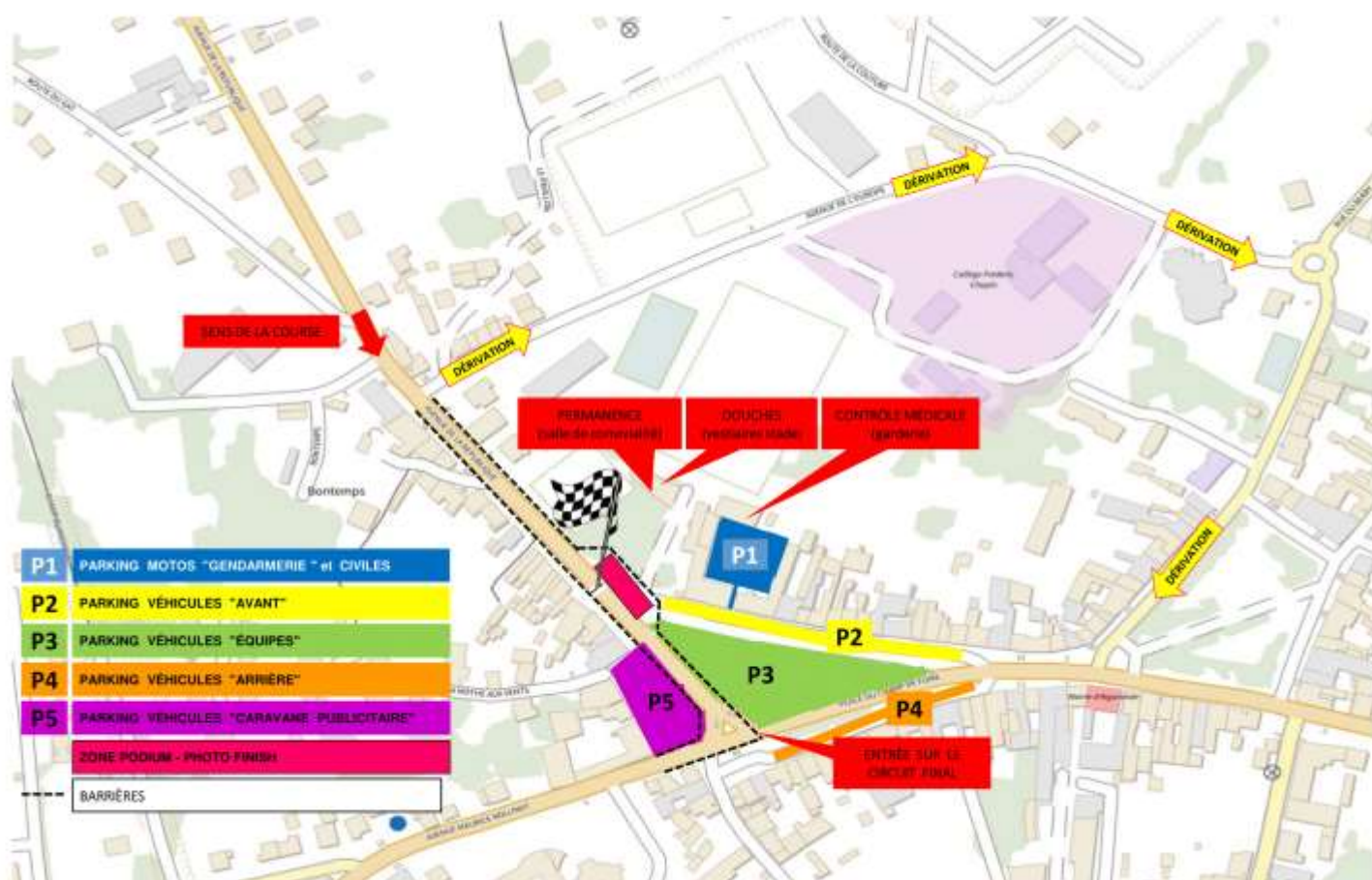
CHAUVIGNY

www.garage-dupont-chauvigny.fr

PLAN DÉPART LIGNAC

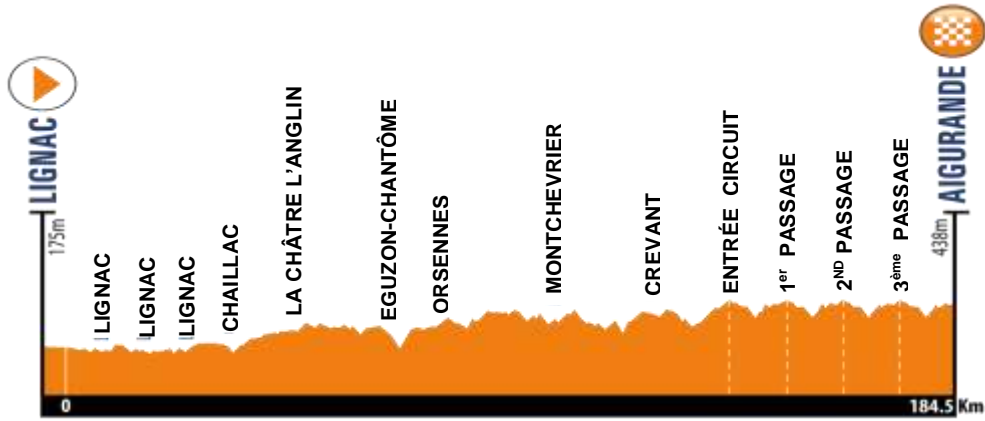
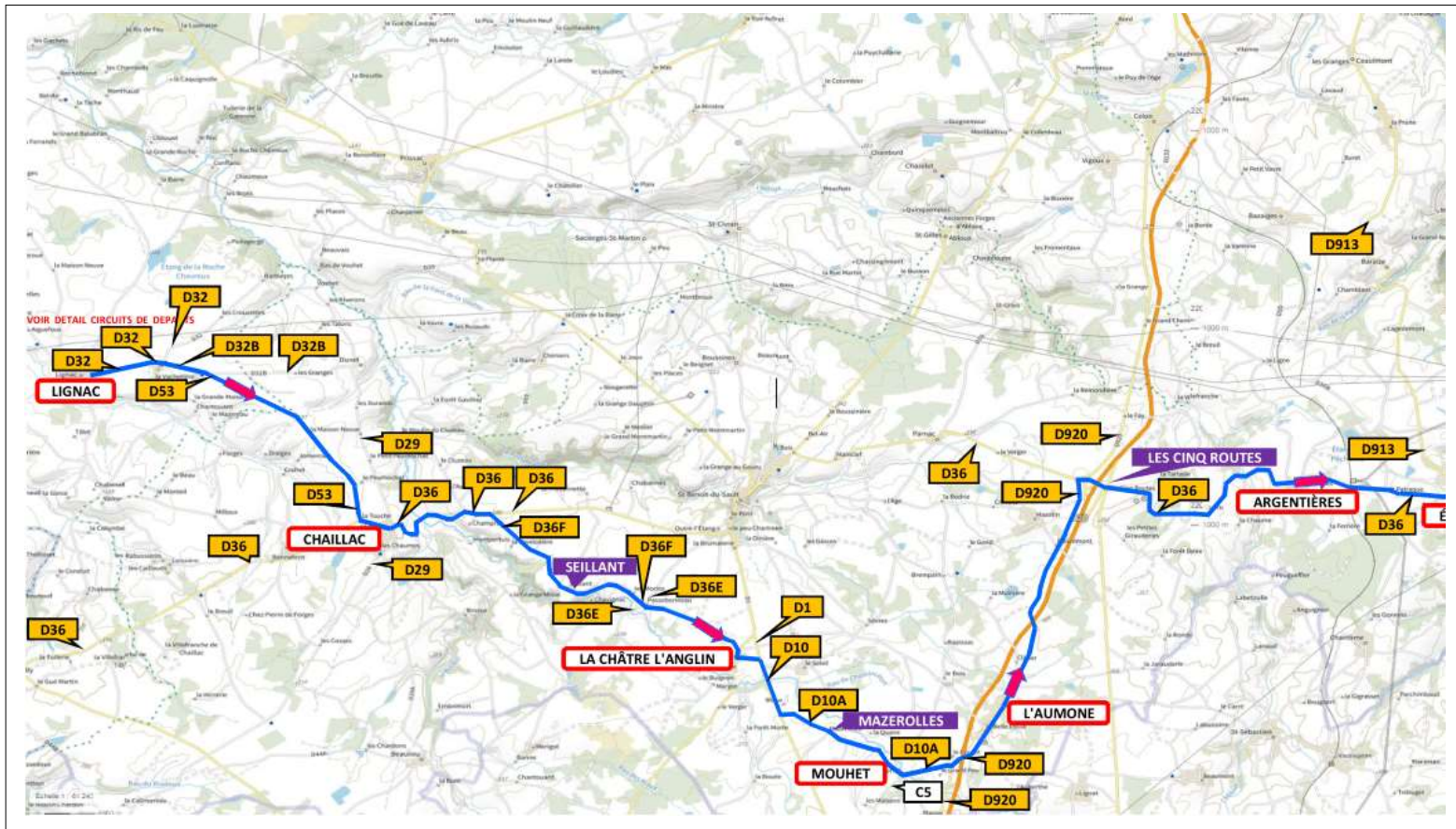


PLAN ARRIVÉE AIGURANDE

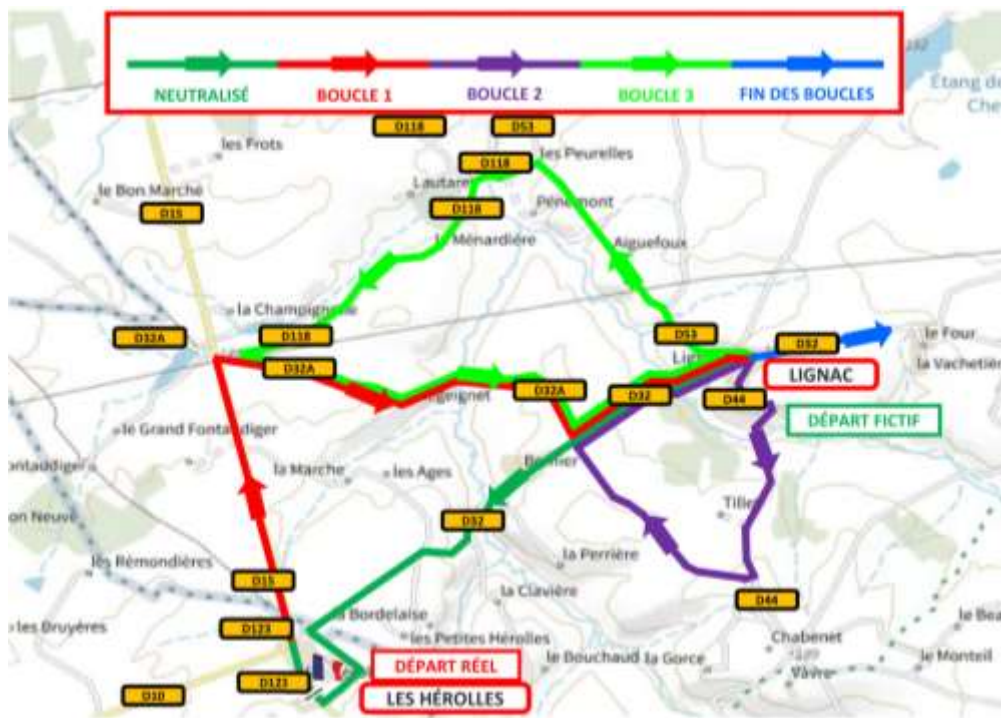


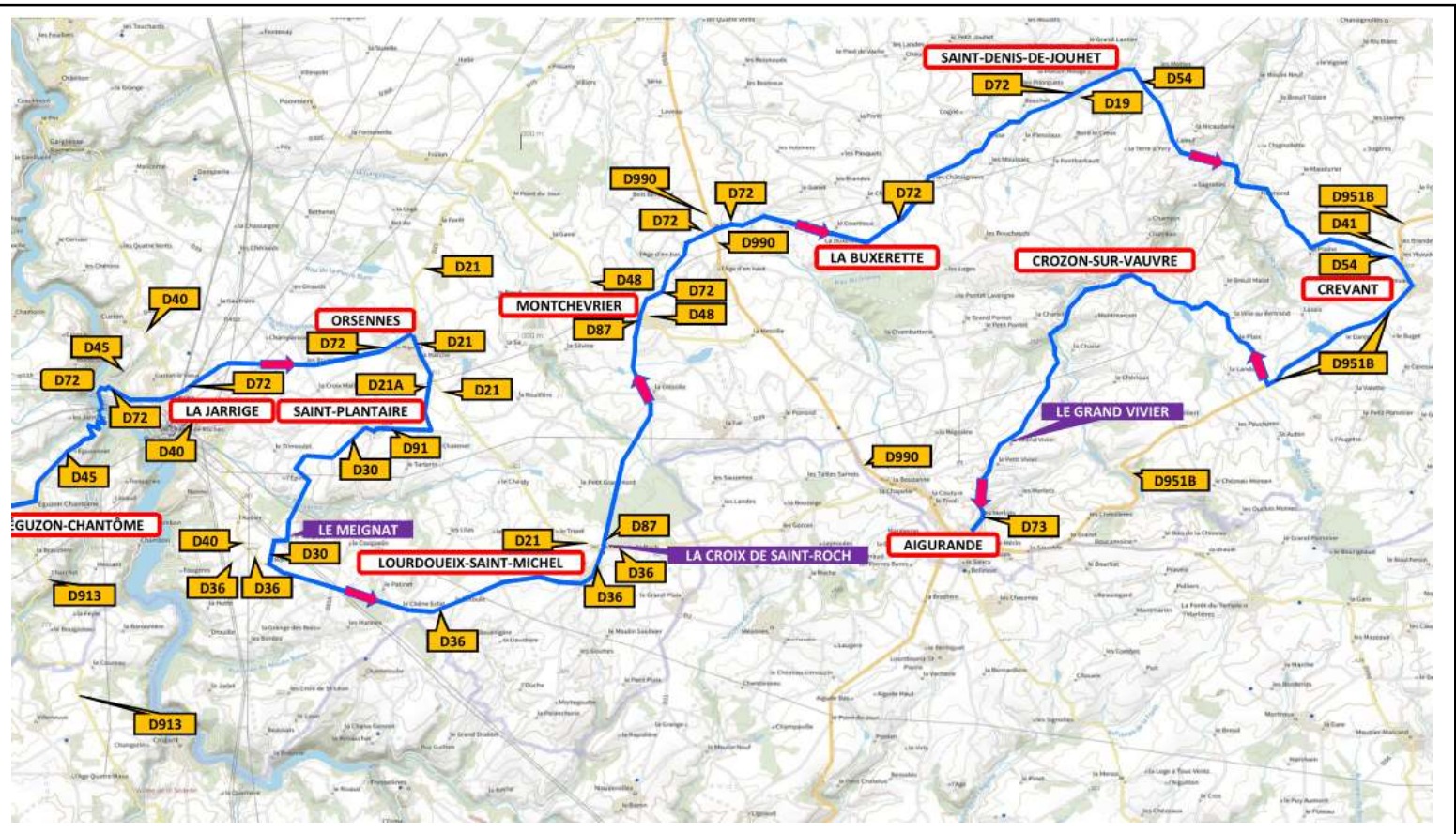
Aigurande



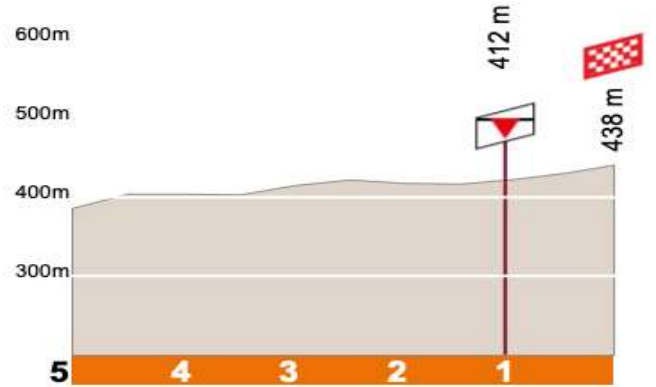
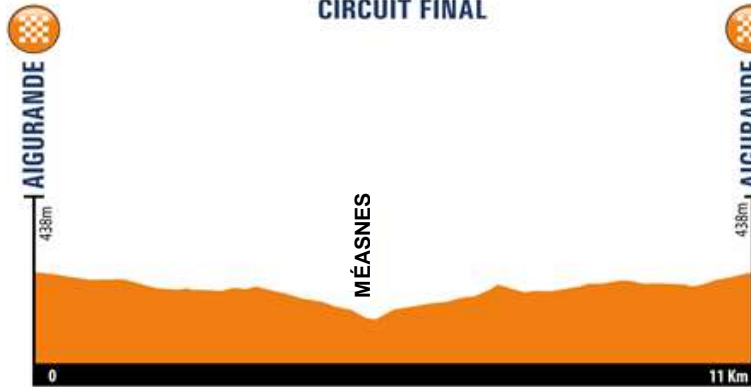


CIRCUIT DE LIGNAC





CIRCUIT FINAL



CIRCUIT D'AIGURANDE



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup BERRY  ALLOC

ARTICLE 1 – ORGANISATION

Le Trophée des Champions des Clubs Nationaux est organisé par l'US Argenton Cyclisme, dont le siège social est situé au Complexe Lothaire Kubel à Argenton-sur-Creuse (36200), sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Il se dispute le Samedi 1^{er} Octobre 2022.

ARTICLE 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de catégories : Hommes Amateurs 1re et 2e catégories. Elle est inscrite au calendrier Élite FFC en Classe 1.12.1.

ARTICLE 3 – PARTICIPATION

La participation est réservée aux catégories Nationales 1-2-3, Clubs Hors DN et équipes étrangères.

Les équipes seront composées de 5 coureurs maximum. En outre, la participation est refusée aux équipes présentant moins de 4 coureurs.

Les engagements doivent obligatoirement être parvenus à l'organisateur avant le 26 Septembre 2022 à 20h, à l'adresse suivante : SUIRE Lilian - 9 allée des Marronniers - 86290 LA TRIMOUILLE (club : US Argenton 36320).

L'engagement est de 10 € par coureur.

ARTICLE 4 – PERMANENCE (Samedi 1^{er} Octobre : Salle des Fêtes de LIGNAC – 36370)

La Permanence de départ se tiendra le Samedi 1^{er} Octobre de 8h15 à 11h15 à la Salle Des Fêtes de Lignac (36370).

La confirmation des partants et le retrait des dossards pour les responsables d'équipes se font à la permanence (Salle des Fêtes de LIGNAC) de 8h15 à 9h50 le Samedi 1^{er} Octobre.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'Article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Jury des Arbitres, est fixée à 10h10 le Samedi 1^{er} Octobre et aura lieu à la Salle des Fêtes de Lignac (36370).

ARTICLE 5 – OPÉRATIONS DE DÉPART (Samedi 1^{er} Octobre – Lignac, face à la salle des Fêtes)

Le quartier des coureurs où pourront stationner les véhicules des équipes est fixé au parking près de la Mairie de Lignac (36). Les coureurs devront signer la feuille de départ entre **10h15 et 11h15 sur le podium du Village Départ**.

Ils devront se présenter à la signature par équipe complète. Chaque équipe sera présentée au public par les speakers officiels de l'épreuve.

Le rassemblement et l'alignement des coureurs (appel) s'effectueront à partir de **11h20** (ligne de départ : Entrée du Village Départ sous l'Arche).

Le départ fictif est prévu à **11h30** et sera effectué face à la salle des Fêtes (sous l'arche de Départ).

Le **départ réel arrêté** est prévu à **11h45** et sera effectué à Les Hérolles (86), Rue de la Barre après 5,3 km neutralisés.

ARTICLE 6 – RADIO-TOUR

Les informations course (Radios AUGRAS) seront émises par la fréquence **157,550 MHz**.

ARTICLE 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société MAVIC et Bretagne Services Course. Le service est assuré au moyen de 3 voitures de dépannage et une moto MAVIC.

ARTICLE 8 – INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMÈTRES

Conformément à l'Article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 9 – RAVITAILLEMENTS (4 Zones)

Les zones de ravitaillement définies également comme zones vertes par l'organisation sont :

Zone 1	PK 50,2 (La Belle Étoile D920 Mouhet) jusqu'au PK 53 Clidier (D920 Parnac)
Zone 2	PK 99 (D72 sortie Montchevrier) jusqu'au PK 102 (Carrefour D72/D990)
Zone 3	PK 137,4 (Aigurande Avenue Rollinat) jusqu'au PK 138 (Aigurande Route de Méasnes)
Zone 4	PK 161 (Aigurande Avenue Rollinat) jusqu'au PK 161,6 (Aigurande Route de Méasnes)

Des zones de collecte seront mises en place 500 mètres avant chaque zone de ravitaillement

Le délestage des déchets doit se dérouler dans les zones de délestage des déchets dites « zones vertes ». En cas de délestage de déchets en dehors des zones dédiées, la réglementation FFC en vigueur sera appliquée.

Les zones vertes sont matérialisées par des panneaux. Une zone verte est systématiquement organisée autour de chacune des zones de ravitaillement officielles et signalée ainsi dans le descriptif des étapes. Cette zone verte débute 200 m avant le début de la zone de ravitaillement et se termine 200 m après la fin de la zone de ravitaillement.

Le nettoyage des Zones Vertes après le passage des coureurs est assuré par l'organisateur.

ARTICLE 10 – DÉRIVATION

Une dérivation obligatoire est mise en place pour tous les **véhicules non admis à franchir la ligne d'arrivée y compris les motos, à 120 mètres avant celle-ci**. Ces véhicules sont dérivés à **GAUCHE** par la Rue de l'Europe, puis à droite Rue du Berry, Place de la Promenade permettant ainsi de rejoindre directement les parkings Place du Champ de Foire et abords (voir plan site d'arrivée). **Tous les véhicules dérivés se positionneront sur la gauche de la route dès l'entrée sur la D990 Avenue de la République à hauteur du magasin CHAUSSON Matériaux.**

Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants (ils seront identifiés par un rond rouge) :

Voiture Ouvreuse,

Direction de l'Organisation,

Arbitres,

Médecin Officiel,

Ambulances,

Voiture Balai,

Motos associées aux fonctions ci-dessus.

Directeur Sportif du vainqueur s'il arrive détaché avec au moins une minute d'avance (Article 2.3.006 du règlement UCI).

ARTICLE 11 – DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Jury des Arbitres, en consultation avec l'Organisateur.

Tout coureur isolé, pointé à plus de 10 minutes du peloton principal, doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 12 – CLASSEMENTS

Le classement sera toujours établi selon l'ordre de passage sur la ligne d'arrivée. Le classement détermine l'attribution des prix et des points. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes. (Article 2.3.037 du règlement FFC).

Les classements suivants seront établis :

- Un classement Un classement individuel
- Un classement des MG
- Un classement des Points Chauds
- Un classement par équipes.

Les classements des MG et des POINTS CHAUDS sont établis par addition de points (voir réglementation MG et Points Chauds).

Le classement par équipes se fait par l'addition des 3 meilleures places des coureurs d'une même équipe (Article 2.3.044 du règlement FFC).

ARTICLE 13 – PRIX

Les prix suivants sont attribués :

La dotation de l'épreuve, conformément au barème FFC, s'élèvera à 1524 € répartis entre les 20 premiers coureurs du classement officiel.

- Le leader du classement des MG sera récompensé par un prix de **100 €**

Le leader du classement des POINTS CHAUDS sera récompensé par un prix de **100 €**

La meilleure équipe sur 3 coureurs au cumul des places recevra une dotation de **100 €**.

Le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **1824 €**.

ARTICLE 14 – CONTRÔLE MÉDICAL

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique également à l'épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu aux vestiaires du stade de football – **36140 à AIGURANDE** (voir plan site d'arrivée).

ARTICLE 15 – PROTOCOLE

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition. **Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée :**

- **Les trois premiers de l'épreuve,**
- **Les vainqueurs des classements annexes : MG, PC, ÉQUIPE,**
- **Le meilleur jeune,**
- **Le plus combatif,**
- **Le combiné,**
- **Le fair-play,**
- **Le 1^{er} Français,**
- **Le 1^{er} Etranger,**

La meilleure équipe du jour (Lauréate du Trophée des Champions).

ARTICLE 16 – PENALITÉS

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.



 Mademoiselle

DESSERTS

 • IN LOVE WITH PATISSERIE •

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DU MEILLEUR GRIMPEUR

- Les endroits qui compteront pour le Challenge Meilleur Grimpeur seront matérialisés par des panneaux ainsi qu'au sol : MG (pancarte publicitaire à l'endroit du classement).
5 points au premier,
3 points au deuxième,
1 point au troisième.
- Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 10 meilleurs grimpeurs sélectionnés.
- Le lauréat devra terminer l'épreuve. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes.

MG	KM	COMMUNE	LIEU
MG 1	PK 10,4	LIGNAC	D44 Côte de TILLET
MG 2	PK 36,2	CHAILLAC	D36 Côte de Champrue
MG 3	PK 49,2	MOUHET	D10A Côte du Stade
MG 4	PK 62,3	ÉGUZON	D36 Côte d'Argentières
MG 5	PK 71,7	CUZION	D72 Côte de la Jarrige
MG 6	PK 84,3	SAINT-PLANTAIRE	VO Côte du Meignat
MG 7	PK 116,8	CROZON sur VAUVRE	D54 Côte de Nermond
MG 8	PK 132,9	AIGURANDE	D73 Côte de Planet
MG 9	PK 144,5	MÉASNES	VO Côte de Gorces
MG 10	PK 156,3	MÉASNES	VO Côte de Gorces

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DES POINTS CHAUDS

- Les endroits qui compteront pour le Challenge des POINTS CHAUDS seront matérialisés par des panneaux ainsi qu'au sol : PC (pancarte publicitaire à l'endroit du Sprint)
5 points au premier,
3 points au deuxième,
1 point au troisième.
- Un classement général est établi par addition de points attribués sur les 16 Points Chauds sélectionnés.
- Le lauréat devra terminer l'épreuve. Le classement à l'arrivée départage les coureurs ex æquo dans les classements individuels annexes.

Points Chauds	KM	COMMUNE	LIEU
PC 1	PK 8,1	LIGNAC	Place face au podium
PC 2	PK 14,2	LIGNAC	Place face au podium
PC 3	PK 25,6	LIGNAC	Place face au podium
PC 4	PK 33,6	CHAILLAC	Face à la mairie
PC 5	PK 43,1	LA CHÂTRE L'ANGLIN	Face à la mairie
PC 6	PK 48,1	MOUHET	Entrée commune
PC 7	PK 65,2	ÉGUZON	Entrée commune
PC 8	PK 76,9	ORSENNES	Entrée commune
PC 9	PK 80,1	SAINT-PLANTAIRE	Cimetière
PC 10	PK 92,7	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL	Sortie commune
PC 11	PK 98,5	MONTCHEVRIER	Entrée commune
PC 12	PK 111,7	SAINT-DENIS-DE-JOUHET	Face à la place
PC 13	PK 120,8	CREVANT	D951B
PC 14	PK 129,9	CROZON-SUR-VAUVRE	Les Forges
PC 15	PK 149,1	AIGURANDE	1 ^{er} passage sur la ligne
PC 16	PK 160,9	AIGURANDE	2 ND passage sur la ligne

ZONES DE RAVITAILLEMENT

DEBUT	PK 50,2	MOUHET	D920 - LA BELLE ETOILE	FIN	PK 53	PARNAC	D920 - Clidier
DEBUT	PK 99	MONTCHEVRIER	D72 SORTIE	FIN	PK 102	MONTCHEVRIER	D72/D990
DEBUT	PK 137,4	AIGURANDE	AVENUE ROLLINAT	FIN	PK 138	AIGURANDE	Route de Méasnes
DEBUT	PK 161	AIGURANDE	AVENUE ROLLINAT	FIN	PK 161,6	AIGURANDE	Route de Méasnes

Des zones de collectes seront mises en place 500 mètres avant chaque zone de ravitaillement

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





Groupe
Sodimass

BETON VOTRE PRÊT A L'EMPLOI

CARRIÈRES SABLIERES AVENIR

TRANSPORT LOCATION T.P.

CONSTRUIRE BÂTIR

GUIGNARD

www.guignardsa.fr

TEL. : 02 54 25 42 34

VOTRE BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

CHARPENTE COUVERTURE AVENIR

AGENCE & PROMOTIONS IMMOBILIERE

BAT

Bâtir pour l'avenir



Réindustrialisation de véhicules de transport de troupes et de véhicules en réforme de l'armée

31 Rue du Commandant Nandillon, 36800 Thenay

Garage Jaroussat

Jérémy JAROUSSAT

ABLOUX 36170 Saint Gilles (D1)

02.54.25.50.54

www.garage-jaroussat.fr

Mademoiselle
DESSERTS

▪ IN LOVE WITH PATISSERIE ▪

POMPES FUNÈBRES SARL BERNERON

Préparation de corps et mise en bière - Crémation - Toutes démarches administratives - Transport de corps avant et après mise en bière - Toutes distances

Mise à disposition de plaques réfrigérantes - Possibilité de contrats obseques Fourniture d'articles funéraires (cercueils - Plaques souvenirs...)

CAVEAUX ET MONUMENTS FUNÉRAIRES

7 La Renauderie 36800 THENAY

Tél. 02 54 47 92 70 - Fax 02 54 47 12 30

carlberneron@orange.fr - www.berneron-menuiserie-funeraire.com

24H/24 - 7J/7

GROUPE DESBARRES

LE VRAC QUALITÉ

TRANSPORTS ROUTIERS



**5 Place du Champ de Foires
36140 AIGURANDE
02 54 06 30 64**



PIQUE FLEURS
www.facebook.com/piquefleurs
www.piquefleurschailac.fr
Situations : 1 rue de l'Église
36310 CHAILLAC
piquefleurschailac.fr
02.54.47.17.18



Kiriel
KIRIEL PHILIPPON
ZI LE GRAND CHEMIN - 36310 CHAILLAC
02 54 25 74 69
JARDINERIE
VÊTEMENTS/CHAUSSANTS
ALIMENTATION ANIMALE
ÉLEVAGE - MATÉRIAUX - BRICOLAGE

Hotel Restaurant du Berry
49 rue Grande 36140 Aigurande
02/54/06/30/38

restaurantduberry@gmail.com
Facebook: Hotel restaurant du Berry
hotel-restaurant-du-berry.fr

Mardi et Mercredi ouvert le midi et sur réservation le soir.
Jeudi, Vendredi, Samedi ouvert midi et soir
Dimanche ouvert le midi



**UNION CYCLISTE
AIGURANDE
U.C.A.**

**LA BONNE
ADRESSE
POUR
MIEUX
MANGER**



AIGURANDE Du lundi au samedi de 8h à 19h
Le dimanche de 9h30 à 12h30
La Combette
Tel. 02 54 06 39 40



TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE



RENAULT | à AIGURANDE
La vie, avec passion

- ★ Mécanique P.L. ★ Pièces détachées
- ★ Véhicules de remplacement - Véhicules de location
- ★ Tôlerie - Peinture - Tél. 02 54 30 55 16
- ★ Dépannage 24 h / 24

SARL GARAGE YVERNAULT
Agent RENAULT
38, rue de la Marche - 36140 AIGURANDE
Téléphone : 02 54 06 30 59 - Fax : 02 54 06 39 90
bernard@gyvernault.fr



SARL CHICAUD FRÈRES

Maçonnerie - Couverture - Placo
Carrelage - Taille de pierre
Monument funéraire

Chaumont
36140 CREVANT

Tél. : 02 54 30 22 74
sarlichcaud@orange.fr



**Meunier · Maréchal
assurances**

5 agences pour vous !

ARGENTON SUR CREUSE 02 54 24 36 36	NEUVY ST SEPULCHRE 02 54 30 96 40
SAINT-GAULTIER 02 54 47 14 72	AIGURANDE 02 54 30 64 80
	EGUZON 02 54 47 42 51



GARAGE DESBROCHES
02 54 37 62 44



- MÉCANIQUE - CARROSSERIE
PEINTURE
- VENTES NEUFS & OCCASIONS
- STATION LAVAGE
- STATION SERVICE

Toutes Marques

12, rue Jules Ferry 36370 BELABRE
Fax 02 54 37 50 85

E-mail: garage.desbroches@orange.fr

Une équipe de professionnels
à votre service

T.A.B.
SARL
BOURDARIAS

**Ambulances
VSL - Taxis**

Transports toutes distances - Hospitalisations - Consultations
Chimiothérapie - Radiothérapie - Radiographie - Scanner - IRM

Chaillac : 02.54.25.07.02 St Benoit du Sault : 02.54.47.56.52

 **thelem**
L'assurance d'une relation unique

Agence ouverte :
du Mardi au Vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
le Samedi de 8h30 à 12h30

Stéphane Blanchard
Agent Général d'Assurances

13, rue Grande - BP 5 - 36170 ST-BENOÎT-DU-SAULT
Tél. 02 54 47 66 40 - Fax 02 54 47 59 76
stephane.blanchard@thelem-assurances.fr

Charpente - Couverture - Menuiserie - Isolation
Aménagement & Transformation de Comble
Maison ossature bois - Scène

 **JOSÉ-M Sarl**

José SERRA MENDES
41 rue Léon Paul Fargue 36310 CHAILLAC
02 54 25 74 23
secretaire@joem36.fr
www.joemcharpentecouverture.com



Agence le Prince Noir
www.agenceleprince noir.com

Laura KENNELL
Agent Immobilier

agence.prince noir2@orange.fr



3 Rue de la Poste
36310 CHAILLAC 02 54 36 99 50

Le Bosquet

BAR - BRASSERIE - PIZZERIA
36310 CHAILLAC

Hôtel - Restaurant - BAR
Relais des Cinq Routes



www.relaisdescinqroutes.fr
Les cinq routes - 36170 PARNAC - 02.54.24.86.86

 **cocciMarket**

Un magasin qui vous va bien

OUVERT du Mardi au Dimanche
de 9h à 13h et de 14h à 19h

9, Rue des 4 Chemins 36310 CHAILLAC
Tél. 02 54 25 61 44

Auberge le Berry
Le P'tit Berry
Restaurant - Hôtel
Bar - Tabac - FDJ

8, Place de la République - 36370 BELABRE
Tél. 02 54 37 59 82



Marché au Cadran des Hérolles

A4 Recto verso

Laurent CHEZEAUX
28 rue du marché
86300 CHAUVIGNY

Tel: 05 48 00 00 52
06 65 82 11 01


a4rectoverso@orange.fr

• Photocopieur • Informatique • SAV • Papeterie

SARL BRUGIER et Fils
www.garage-brugier86.com
05.49.48.65.57

 **RENAULT** **RENAULT**





EASYDIS SAS
Entrepôt Montmorillon
ZI Sud - Pierre Pagenaud
BP 12 - 86501 MONTMORILLON

SUPER U

Chauvigny *les nouveaux commerçants*

MAVIC

ELECTRICITE ■ PLOMBERIE



Art



art.elec.36@gmail.com

ELEC

POMPE à CHALEUR

- > CHAUFFAGE
- > CLIMATISATION
- > REMISE en CONFORMITÉ
- > ALARME
- > DÉPANNAGE



36000 CHATEAUROUX ■ Tél. 02 54 08 02 49



Groupama


CENTRE-ATLANTIQUE

la vraie vie s'assure ici



DÉCOUVREZ LE PLAISIR DU VÉLO ÉLECTRIQUE

ÉCONOMIES SANTÉ ÉCOLOGIE

Beaufort 

70 avenue Pierre de Coubertin
36000 CHÂTEAUX
Tél : 02 54 22 24 37
Portable : 06 47 00 38 33

contact@velo-elec.net
www.velo-elec.net





Initiative indre
Un réseau. Un esprit.





Dynamique & Appais
DIAG'
Europe
songage
RH



32 solutions de **FINANCEMENT**
& plus... pour votre entreprise



CRÉATION



REPRISE



CROISSANCE



TRANSITION

6/8 rue Jean-Jacques Rousseau, 36 000 Châteauroux
02 54 08 18 80 - contact@initiative-indre.com - www.initiative-indre.com





MUTUELLE ET ASSURANCES

7 rue de la gare
36000 Châteauroux
02 54 07 23 02

www.math-prevaris.com



SPiE CityNetworks
au service des territoires et de leurs citoyens

SPiE CityNetworks, nouvelle filiale du groupe SPiE, conçoit, installe et maintient les réseaux de télécommunication, la maîtrise des réseaux d'infrastructure et le service au client.

En offrant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance des réseaux d'énergie ou d'eau, nous nous engageons à développer les territoires.

SPiE CityNetworks accompagne ses clients et leur propose des services smart city / smart territories.

www.spie.com




IMPRESSION DATA GESTION DIGITAL SERVICE



ab ENTRE

Informatique
Enrichissement
Aménagement
Fournitures de bureau

N'avez plus l'impression d'être loin de nous
02 54 34 02 14

contact@abcentre.fr
Boulevard du Franc
Zone d'activités Cap Sud
36250 Saint-Maur





TRANS GOURMET

France



GP Location TI

EVARD
Philippe
p.evard@gploc.com

GP Location TP
6 allée des saules
94000 CRETEIL

(+33)1.41.78.79.90
(+33)6.08.68.42.34



AMC

Activités Composites
Chaudronnerie thermoplastique
Patrick Thibault 06 65 25 45 49
Brice Caliste 06 37 30 84 70

Tél./fax 02 54 84 24 34
ZA Les Terres Rouges - Tessou
36500 SAINT-LACTENCIN
E-mail : a.m.c@orange.fr



FAURIE
Avancer, autrement

faurie.fr

Garage FEUILLADE SARL
Jérôme Feuillade - Agent RENAULT

Route de Limoges - 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE
E-mail : garage.feuilleade@orange.fr
02 54 24 00 81



GARAGE PERREAU

GARAGE PERREAU Anthony
72 - Route de Châteauroux
36500 Buzançais

Tel 02 54 02 10 10
garageperreau@yahoo.com

Mécanique, Carrosserie, Dépannage
Vente de Véhicules neufs et
Occasions toutes marques



LABRUX S.A.S.

Entreprise travaux électriques - Réseaux aériens et souterrains - Eclairage public
Installations électriques tertiaires, industrielles, commerciales et domestiques
Photovoltaïque



La Barrière du Trône - BP 41 - 36300 LE BLANC

Tél. 02 54 37 06 82 - Fax : 02 54 37 84 44

infos@labrux.com

www.labrux.com

MENUISERIE - EBENISTERIE

MENUISERIE SUR MESURE



Escaliers - Fenêtres - Volets
Parquet Magasin
Ebénisterie Meubles Cuisine
Aménagement de Combles - Isolation
Plafonds

Z.I. des Groges - 36300 LE BLANC

Tél. 02 54 37 93 80 - Fax : 02 54 37 55 40




Région
Centre-Val de Loire



TROPHÉE DES CHAMPIONS **MAVIC** Cup

BERRY  ALLOC

BERRY  ALLOC

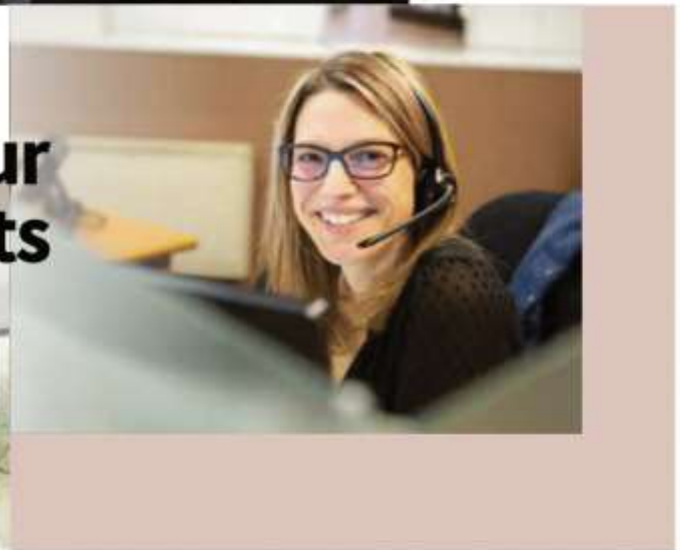
Rejoignez l'aventure BerryAlloc !

Join us

careers.bintg.com



**Des sols pour
ces moments
de joie.**



A BRAND OF
Beaulieu
International
Group



parquet – lames & dalles vinyle – stratifié – sols haute pression

BERRY  ALLOC

Pour ces moments
naturellement vôtres.

vernis innovant

ultimtec

Vous allez adorer le raffinement de notre innovation.
Vernis ultimtec® sans solvant ni réactif chimique. Protège
votre parquet et l'air que vous respirez. Tout naturellement.



intérieur
sain



facile
à vivre



bois
véritable

made in  France

www.berryalloc.com

— parquet.

LICENCE SPORT EN INDRE 6 - 17 ANS



PROFITE

DE RÉDUCTIONS

**SUR TES LICENCES
SPORTIVES**

**SANS CONDITIONS
DE REVENUS**

*TOUTES LES INFOS
SUR INDRE.FR

